



APPEL D'OFFRES

**Titre du projet :
Mise en place d'un cadre stratégique
de mobilisation des connaissances**

**Date limite de dépôt des propositions :
le 9 avril 2021 à 17 heures (HAE)**

**Date de fin de contrat :
le 31 août 2021**

Table des matières

1. CONTEXTE	3
2. OBJECTIF DE CET APPEL D’OFFRES.....	4
3. PRODUITS LIVRABLES EXIGÉS DE LA FIRME RETENUE ASSOCIÉS À LA MISE EN PLACE D’UN CADRE STRATÉGIQUE DE MOBILISATION DES CONNAISSANCES.....	4
4. EXIGENCES LINGUISTIQUES.....	5
5. BUDGET.....	5
6. MODALITÉS DE PAIEMENT	5
7. COMPÉTENCES RECHERCHÉES.....	5
8. CONTENU DÉTAILLÉ DES PROPOSITIONS	6
9. ÉCHÉANCIER PRÉVU.....	6
10. CRITÈRES D’ÉVALUATION.....	6
11. DÉPÔT DES PROPOSITIONS	7
ANNEXE 1.....	8

1. Contexte

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), qui regroupe 22 collèges et universités francophones ou bilingues implantés dans huit provinces, constitue une force d'action à l'échelle pancanadienne. Pour plus d'information sur l'Association, veuillez consulter acufc.ca.

La mission de l'ACUFC est de représenter les intérêts collectifs de ses membres, à l'échelle nationale et internationale, tout en renforçant les liens de collaboration de ces derniers dans l'intérêt de communautés francophones fortes et de l'avancement du bilinguisme au sein de la société canadienne.

Afin de soutenir la dualité linguistique du Canada, le gouvernement fédéral a adopté la Stratégie de recrutement et de rétention des enseignants dans les écoles de langue française en situation minoritaire et dans les programmes d'immersion française et de français langue seconde. En juin 2019, dans le cadre de cette stratégie, il a lancé un appel de propositions, invitant les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les associations nationales et régionales à soumettre des projets. Le projet soumis par l'ACUFC, intitulé Objectif 2036 : l'enseignement du français et en français, une pièce maîtresse de la dualité linguistique au Canada, a été accepté dans le cadre de cette stratégie.

En partenariat avec les établissements d'enseignement postsecondaire et les organismes spécialisés en éducation, l'ACUFC a adopté une approche systémique à axes multiples pour répondre aux défis de recrutement et de rétention des enseignants de français et en français au Canada, à l'extérieur du Québec.

Le projet pluriannuel de portée pancanadienne, qui se déroulera sur une période de deux ans, comprend trois axes de travail :

1. L'attraction et la sélection de candidates et de candidats;
2. La formation initiale en enseignement (FIE);
3. L'appui au perfectionnement professionnel continu en enseignement du français et en français.

Le projet veut joindre quatre segments de clientèle :

1. Les jeunes diplômés du secondaire qui s'inscrivent à un programme de FIE;
2. Les bacheliers et bacheliers qui prévoient poursuivre leurs études universitaires et les diplômés d'un programme collégial;
3. Les adultes qui désirent réorienter leur carrière;
4. Les candidats qui ont été formés à l'étranger.

2. Objectif de cet appel d'offres

La crise sanitaire de la COVID-19 force les établissements d'enseignement postsecondaire à repenser leurs modes de collaboration à l'échelle pancanadienne. D'une part, les établissements doivent s'adapter à la transformation des modalités d'enseignement aux niveaux postsecondaire, secondaire et primaire. La formation est maintenant livrée en présentiel adapté, en ligne ou en format hybride. D'autre part, les établissements doivent adopter rapidement de nouveaux outils technologiques et de nouvelles méthodes pédagogiques, avec les pressions financières qui pèsent sur eux et sur les individus, qui sont liées aux conséquences économiques de la crise, tout en faisant face à l'imprévisibilité de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes qui en découlent.

Cet appel d'offres vise à sélectionner un fournisseur de services qui travaillera de concert avec le gestionnaire de projet du secrétariat national de l'ACUFC pour remplir le mandat suivant :

- La mise en place d'un cadre stratégique de mobilisation des connaissances.

Remarque : cet extrait figure dans l'Axe 0 du modèle logique (voir l'Annexe 1).

3. Produits livrables exigés de la firme retenue associés à la mise en place d'un cadre stratégique de mobilisation des connaissances

Cet appel d'offres vise à mettre en place un cadre stratégique de mobilisation des connaissances.

Les produits livrables dans le cadre de ce mandat sont les suivants :

- **Produit 1 :** une introduction mettant en exergue le plan de travail ainsi que l'approche et la méthodologie retenus pour la mise en place d'un cadre stratégique de mobilisation des connaissances;
- **Produit 2 :** un inventaire des meilleures pratiques existantes, au Canada et ailleurs, pour renforcer le lien de collaboration entre les chercheurs/experts producteurs des connaissances;
- **Produit 3 :** un inventaire des meilleures pratiques existantes, au Canada et ailleurs, pour renforcer le lien de collaboration entre les chercheurs/experts producteurs des connaissances et les utilisateurs de ces connaissances;
- **Produit 4 :** la détermination des meilleurs indicateurs, au Canada et ailleurs, pour évaluer les retombées de la mobilisation des connaissances;
- **Produit 5 :** l'élaboration d'un cadre stratégique global de mobilisation des connaissances;
- **Produit 6 :** un rapport final incluant tous les produits mentionnés précédemment, y compris une conclusion générale, des perspectives d'avenir et des recommandations.

4. Exigences linguistiques

La langue de travail de l'ACUFC est le français. Les communications se feront en français lors de toutes les étapes de la réalisation du mandat de cet appel d'offres. Tous les documents et les rapports afférents à cet appel d'offres devront également être rédigés en langue française. Pour assurer la qualité de la rédaction, tous les documents produits devront faire l'objet d'une correction d'épreuves professionnelle, qui sera effectuée aux frais de la firme retenue, avant d'être remis à l'ACUFC. Le nom de la personne ou de la firme responsable de la correction d'épreuves doit figurer dans la proposition.

5. Budget

Les soumissionnaires proposeront un budget d'un montant forfaitaire, en distinguant les honoraires des dépenses prévues, de sorte à établir un contrat à prix fixe. Le budget maximal dont l'ACUFC dispose pour la réalisation de ce mandat est de 25 000 \$ (toutes taxes incluses).

6. Modalités de paiement

La personne ou la firme retenue sera rémunérée pour ses services sur remise de factures et en fonction de la remise des produits livrables mentionnés précédemment, qui marquent l'achèvement progressif des étapes du projet.

7. Compétences recherchées

Afin d'assurer la réalisation du mandat de cet appel d'offres, la personne spécialisée ou les membres de la firme choisie devront posséder les qualifications suivantes :

1. Diplôme postsecondaire dans le domaine de la collaboration virtuelle, des communications ou de l'éducation, ou dans un domaine connexe;
2. Expérience démontrée dans la production de rapports;
3. Expérience démontrée dans la recherche en général;
5. Connaissance des outils technopédagogiques utilisés en ligne;
6. Connaissance du dossier de la pénurie d'enseignants dans les programmes d'enseignement du français et en français, en français langue maternelle (FLM) et en français langue seconde (FLS);
7. Connaissance des communautés francophones en situation minoritaire au Canada;
8. Capacité démontrée de respecter les échéanciers;
9. Capacité de faire preuve de rigueur dans les analyses et les écrits.

La personne ou le responsable de la firme doit s'engager à communiquer de vive voix avec le gestionnaire du projet de l'ACUFC en fonction des besoins.

8. Contenu détaillé des propositions

Les propositions devront comprendre les renseignements suivants :

- Une description démontrant la compréhension du mandat;
- Un plan de travail détaillant les principales étapes nécessaires à la réalisation du mandat;
- Un échéancier de réalisation;
- Une description de la méthodologie envisagée pour atteindre les objectifs du projet;
- Le curriculum vitae des personnes affectées au projet, y compris la personne chargée de la correction d'épreuves, ainsi que des références professionnelles et une liste de travaux connexes en lien avec le mandat;
- Une section financière incluant les éléments suivants :
 - Les honoraires quotidiens des services professionnels;
 - Le nombre de jours de services;
 - Les taxes applicables;
 - Le total des frais et des coûts pour la réalisation du projet.

Chaque proposition devra être signée par la personne autorisée à signer au nom de la firme ou par le ou la spécialiste qui réalisera le mandat.

9. Échéancier prévu

L'ACUFC s'entendra avec la firme ou la personne retenue pour établir un échéancier.

10. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation des propositions	Valeur (%)
Compréhension du mandat	0 – critère obligatoire
Niveau de connaissance des thèmes de recherche en éducation et plus particulièrement du dossier de la pénurie d'enseignants dans les programmes d'enseignement de français et en français, en français langue maternelle (FLM) et en français langue seconde (FLS)	20
Niveau d'expérience démontrée dans la production de rapports sur la collaboration virtuelle et la mobilisation des connaissances, la communication et/ou l'éducation, en lien avec les programmes des établissements d'enseignement postsecondaire	40
Niveau de pertinence, de validité et de faisabilité des méthodologies proposées	40
Total	100

11. Dépôt des propositions

Les propositions doivent être transmises par courriel au plus tard le 9 avril 2021 à 17 heures (HAE), à l'attention de :

M. Ali Salem

Gestionnaire de programme - Pénurie d'enseignantes et d'enseignants de français et en français

Secrétariat national de l'ACUFC

asalem@acufc.ca

Note 1 : L'ACUFC procèdera au choix de la firme ou de la personne spécialisée le mardi 13 avril 2021. Le mandat débutera dès la signature du contrat et se terminera le 31 août 2021.

Note 2 : L'ACUFC organisera une séance d'information à l'intention des soumissionnaires. Si vous êtes intéressé à y participer, veuillez en aviser M. Ali Salem par courriel. La date et les détails de la logistique pour participer à cette séance d'information seront transmis aux participantes et aux participants en temps opportun.

Autres considérations :

1. L'ACUFC n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet d'une proposition et elle ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires;
2. La proposition retenue ne sera utilisée qu'à titre indicatif par l'ACUFC pour l'élaboration d'un contrat de service qui sera signé par les deux parties;
3. La proposition devra être rédigée en français;
4. Tout matériel produit dans le cadre de ce mandat appartient exclusivement à l'ACUFC;
5. Toutes les copies électroniques des rapports doivent être présentées en format Microsoft Word. Toutefois, Microsoft Excel pourra être utilisé au besoin. La personne ou la firme retenue devra énumérer de façon exhaustive les sources d'information consultées.

ANNEXE 1

EXTRAIT DU MODÈLE LOGIQUE DU PROJET SUR LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS ET EN FRANÇAIS

Axe 0 : STRATÉGIE TRANSVERSALE DE COLLABORATION PANCANADIENNE
Activité 0.1 : activité de réingénierie des plans d'exécution du projet en conséquence de la pandémie de COVID-19.
Extrant 1 : création d'un cadre pour le travail d'équipes performantes, notamment la composition croisée de groupes de travail et de groupes d'experts, pour la mobilisation des connaissances et le partage entre les équipes.
Extrant 2 : configuration des chartes d'équipe et des paramètres de production des extrants en mode de collaboration virtuelle et gestion du risque selon l'évolution des circonstances.
Extrant 3 : mise en place d'une veille stratégique et d'un projet de recherche-action pour développer de nouvelles connaissances sur la collaboration virtuelle et les méthodes employées en situation de crise (organisation apprenante et modélisation de la collaboration virtuelle à l'échelle pancanadienne).
Activité 0.2 : activité de mise en place des moyens de collaboration virtuelle et de télétravail.
Extrant 1 : mise en place des systèmes informatiques pour soutenir la collaboration virtuelle et le télétravail au sein des équipes (plateformes et suites de logiciels, conception des processus, amélioration continue, etc.).
Extrant 2 : élaboration des cadres de formation, de perfectionnement professionnel et de soutien en fonction de la production à distance des extrants du projet.
Extrant 3 : conception et mise en service des moyens de facilitation de la collaboration virtuelle des équipes de travail et des groupes d'experts (processus d'accueil et d'intégration, plan de formation continue des utilisateurs, services d'assistance technique).